



# Rapport de la Commission des Terrains et Bilan du mandat 2016 - 2020

## **Etat des lieux sur le département :**

160 stades sont officiellement classés par la FFF sur le département de la Haute Loire.

1 en niveau 3 : stade massot Le Puy

9 en niveau 4 : Blavozy, St Germain Laprade, Stade Père Fayard Le Puy, Espaly, Yssingaux, St Julien Chapeuil, Polignac, Brives Charensac et Brioude.

76 en niveau 5

75 en niveau 6 ou foot à 11

Malheureusement 11 stades ne sont plus utilisés à cause de la disposition d'un club.

Par contre, il faut noter la réalisation de 12 terrains synthétiques et de 16 éclairages classés en niveau régional E5 150 lux.

1 gymnase Futsal classé par la FFF Ste Sigolène.

Cette année 2020, 45 stades sont concernés par la visite de contrôle (tous les 10 ans) pour confirmer l'homologation.

Compte tenu de la crise sanitaire, beaucoup n'ont pas pu encore être contrôlés. Quelques-uns l'ont été et les autres le seront d'ici la fin de l'année, surtout les stades classés en niveau 5.

## **Dossier FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur)**

Plusieurs collectivités avaient déposé un dossier, dont 9 ont été déjà validés par la F.F.F. pour une enveloppe totale de 67000 euros. Nous espérons que, pour cette nouvelle saison, une dotation supplémentaire nous sera attribuée pour encourager les municipalités à entreprendre des travaux. Nous cherchons à appliquer la réglementation de la FFF pour la sécurité des installations, mais toujours en tenant compte des réalités locales. Merci aux Mairies, Conseil départemental et régional pour leur soutien aux collectivités sans oublier les nombreux bénévoles qui s'investissent pour l'entretien des stades, et merci aux Collègues de la commission pour leur précieuse collaboration.

Paul CHAMALY